



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

transports

Question écrite n° 71749

## Texte de la question

Mme Jacqueline Mathieu-Obadia attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les problèmes relatifs à l'accès aux transports en commun (autobus et autocars notamment) que connaissent les personnes handicapées. En effet, le Parlement européen a voté en février dernier une loi d'orientation rendant obligatoire leur accessibilité aux autobus et aux autocars. L'association des paralysés de France des Alpes-Maritimes souhaite que le Parlement français ratifie rapidement cette loi. Elle lui demande si elle entend prendre les mesures nécessaires pour que de telles dispositions entrent dans notre arsenal juridique.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Jacqueline Mathieu-Obadia](#)

**Circonscription :** Alpes-Maritimes (2<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 71749

**Rubrique :** Handicapés

**Ministère interrogé :** emploi et solidarité

**Ministère attributaire :** affaires sociales, travail et solidarité

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 14 janvier 2002, page 138